

LE BULLETIN DE **l'ODP**

ŒUVRE DES PUPILLES ORPHELINS ET FONDS D'ENTRAIDE DES SAPEURS-POMPIERS DE FRANCE

Osez Donnez Partagez



Vacances



Séjour au Grand Bornand



Séjours vacances ayant eu lieu avant le confinement



Séjour Europa park



Rencontre avec le Colonel Stéphane MILLOT

Vice-président de l'ODP et administrateur en charge des séjours vacances

L'ODP organise depuis de nombreuses années des

séjours vacances pour les pupilles et leur famille. Pourriez-vous nous en rappeler l'objectif / l'impact recherché ?

En premier lieu, pour un grand nombre de nos familles, c'est la seule opportunité de partir en vacances. C'est également un moment où les pupilles et les familles peuvent échanger et partager en dehors de leur quotidien. Enfin, nous faisons en sorte que les séjours organisés soient porteurs de valeurs telles que l'autonomie, l'initiative, le respect des règles de vie en société, la curiosité et la fraternité. Evidement, tout cela se fait dans un cadre législatif et réglementaire rigoureux.

Comment sont organisés les séjours ?

A l'ODP, nous retrouvons trois types de séjours. Tout d'abord, nous proposons des séjours de vacances qui s'adressent aux enfants entre 8 ans et 18 ans, et aux jeunes majeurs. Nous avons aussi les week-ends pupilles majeurs. Dans ces colos qui peuvent être organisées par les sapeurs-pompiers d'un département ou d'une région, il y a l'apprentissage et la pratique d'activités culturelles et sportives. Aussi, je peux vous assurer que nous faisons en sorte que les enfants ne passent pas des vacances mais qu'ils les vivent ! Ensuite, nous avons les séjours familles qui permettent l'évasion, la détente, la découverte de nouvelles régions ou pays, mais aussi créent de vrais liens d'amitié entre les familles et les pupilles. Enfin, les week-ends parents qui permettent aussi aux parents de s'évader de leur quotidien, de respirer et souffler sans la présence des enfants.

Comment envisagez-vous le développement de cette prestation ?

Cette prestation ne cesse d'évoluer depuis de nombreuses années. Sur la globalité des séjours, nous sommes passés de 250 bénéficiaires en 2013 à plus de 700 en 2019.

Alors, l'heure n'est pas forcément à un développement mais à un renforcement de la situation existante en apportant une dimension psychologique plus importante à nos propositions de séjours. Qu'apportent-ils aux pupilles ? Aux familles ?

Il est fort possible aussi que la crise sanitaire que nous avons vécue nous pousse à d'autres réflexions plus profondes.

Le Covid-19 a contraint l'ODP à annuler de nombreux séjours qui devaient se dérouler pendant les vacances d'avril. Comment l'association a-t-elle géré ce moment de crise ?

Nous avons vécu une période très particulière. Les membres du Conseil d'administration ont pris la décision d'annuler l'ensemble des séjours de vacances pour les pupilles jusqu'à fin août, Seuls les séjours familles ont été maintenus pour cet été.

Les familles ont été prévenues suffisamment tôt et ont réagi de manière positive. Ces séjours sont des moments attendus de tous, mais la situation actuelle nous a imposé de prendre toutes les précautions nécessaires.

Aussi, nous prévoyons de reporter un grand nombre de séjours.

Merci aux sapeurs-pompiers pour leur solidarité et aux donateurs pour leur générosité

Soutien à nos pupilles

Interviews

Nos pupilles entrepreneurs en difficulté !

Rencontre avec Alicia, 21 ans, prothésiste ongulaire, Mathilde, 29 ans, gérante d'un institut de beauté et Michaël, 42 ans, gérant d'une maison d'hôte.

• **Quel a été l'impact du Covid19 sur votre activité ?**

Alicia. J'ai ouvert mon salon le 26 août 2019 à mon domicile. Suite à la décision de confinement de l'État, j'ai dû fermer mon salon du 16 mars au 11 mai 2020. Cela a eu un impact économique considérable sur mon entreprise mais a aussi causé des difficultés financières personnelles.

Mathilde. Conséquence identique puisque j'ai dû également fermer temporairement mon institut du jour au lendemain. Au mois de mars, j'ai enregistré une perte de mon chiffre d'affaire de 60,79% par rapport à mars 2019 et 100% en avril. Ma priorité était de payer mes deux salariées. Toutefois, je ne me suis pas versée de salaire sur cette période.

Mickaël. En ce qui me concerne, j'ai ouvert, il y a deux ans, une activité touristique, de chambres d'hôtes à Bayeux. Au 1er mars, j'avais déjà un taux de remplissage de 90 % pour la saison, une clientèle essentiellement américaine. Dès l'annonce de la fermeture des frontières aux Etats-Unis, nous avons dû gérer plus de 250 annulations. Nous nous sommes retrouvés du jour au lendemain sans activité,

sans revenus et surtout sans trésorerie car nous avons dû rembourser les acomptes perçus pour la saison 2020. Nous étions seuls, en colère, complètement perdus et sans solutions immédiates.

• **Comment l'ODP a-t-elle pu t'aider à traverser la crise ? Comment s'est fait la demande ?**

Alicia. N'ayant plus de ressources, j'ai pris la décision d'appeler l'ODP pour demander de l'aide afin de pouvoir ouvrir à nouveau les portes de mon salon en toute sécurité et subvenir à mes besoins. L'ODP a étudié ma demande et j'ai pu rouvrir mon salon en toute sécurité.



Alicia

Mathilde. Pour moi, ce fut par mail. J'ai obtenu rapidement une réponse de la part de



Mathilde et sa maman

la responsable sociale avec qui j'ai pu échanger sur ma situation et celle de mon entreprise. Trois jours après ma demande, j'apprenais que l'ODP allait pouvoir m'aider durant cette période. Aussi, je remercie sincèrement l'ODP pour son soutien.

Mickaël. Sans l'aide de l'ODP, notre petite structure n'aurait pas pu résister à cette crise car nous aurions été dans l'incapacité de faire face aux remboursements des acomptes et de subvenir à nos besoins alimentaires. L'aide de l'Œuvre des Pupilles est certes un réel soutien financier mais surtout psychologique et moral. Seule l'ODP a été à nos côtés pour gérer cette crise. Sa présence nous motive à ne pas baisser les bras et à continuer de croire en notre activité.

Merci beaucoup pour votre soutien.

Le lien en live

Suite à l'annulation du Rassemblement Parents pour cause de confinement, l'ODP a rapidement mis en place des facebook live hebdomadaires pour permettre aux pupilles et leur parent de s'exprimer durant cette période compliquée.

Rencontre avec Silvia Kahn, conférencière et formatrice autour de la prise de parole en public et de la confiance en soi.

• **Quels ont été les thèmes abordés durant les Facebook Live ?**

Au cours des Facebook live organisés pour soutenir les parents et les pupilles de l'ODP, nous avons abordé un certain nombre de sujets du plus léger au plus profond.

La grande préoccupation des pupilles était de réussir à organiser leur travail et de trouver des solutions pour être aidés afin de ne pas rater leurs examens. Pour les parents, les principales interrogations s'orientaient sur comment réussir à aider leurs enfants et sur le regret, voire la culpabilité de ne pas avoir le niveau pour les accompagner dans leurs devoirs.

D'autres sujets communs aux deux groupes ont émergé, comme comment occuper son temps, trouver le sommeil ou ne pas s'angoisser. On a également parlé de tout ce qui a trait à la vie quotidienne afin que personne ne se sente

seul ou désœuvré. Cela va de l'échange de recettes, de sites pour voir des spectacles d'humour ou pratiquer un sport à domicile.

• **Quels enrichissements tirez-vous de cette expérience ? Etait-ce une première pour vous ?**

Avec l'aide de tous les participants et l'appui majeur de David Brunner (3ème vice-président de l'ODP), de Franck Perrigault (psychothérapeute) et de l'équipe de l'ODP, ces Facebook live offrent un peu de légèreté et de lien social entre nous tous.

Cette famille des sapeurs-pompiers mérite d'être aidée et accompagnée, je suis contente de pouvoir être là pour elle. C'est un grand honneur pour moi et cela m'apporte beaucoup de joie et d'émotion.

Ce qui était formidable dans ces Facebook live, c'est la capacité de tous à demander de l'aide et à s'exprimer en toute honnêteté et liberté. On a pu voir à quel point la solidarité entre tous s'est exercée dès les premières questions.

Sapeur-pompier en difficulté

Perte d'un enfant, quand l'ODP vient en aide !

Si l'orphelin se définit comme l'enfant qui a perdu un de ses deux parents, la langue française, aussi riche qu'elle soit, n'a pourtant pas de mot pour désigner le drame de parents souffrant de la perte d'un enfant.

En région Nouvelle-Aquitaine, un sapeur-pompier volontaire, ouvrier spécialisé dans une petite entreprise en dépôt de bilan, et son épouse travaillant à temps partiel ont perdu récemment un de leurs quatre enfants, âgé de 16 ans, dans un accident de la circulation. L'ODP est donc venue en aide à cette famille à la situation particulièrement modeste en payant les frais d'obsèques.

Plus que des mots, l'ODP agit !



Merci de votre soutien

Le conseil du sapeur-pompier



Attention, ça coupe !

La saison estivale arrive. Lors d'un pique-nique ou autour de quelques fruits de mer, les boîtes de conserve ouvertes ou les couteaux sont autant d'occasions de se couper. Si la plupart de ces accidents sont sans gravité, il faut cependant garder à l'esprit que le Tétanos tue encore en France (8 décès sur 35 cas entre 2012 et 2017). Les victimes étaient mal ou non vaccinées. Le vaccin antitétanique nécessite un rappel chez l'enfant à 6 et 11 ans.

Pour vous protéger ainsi que vos enfants et petits-enfants, voici les gestes à adopter :

- Dans le lave-vaisselle, placez les couteaux avec la pointe vers le bas.
- Jetez les boîtes de conserve (bords tranchants) et les bocaux en verre vide dans une poubelle vide.
- Soyez prudent avec l'utilisation de robots (râpes, éminceurs, trancheurs...). Débranchez-les après chaque utilisation.
- Installez des dispositifs d'ouverture sécurisés pour rendre tout objet coupant inaccessible à l'enfant.
- Rangez hors de portée de l'enfant les objets coupants (couteaux, ciseaux, rasoirs...) après chaque usage.



Retrouvez tous les conseils sur le site : www.pompiers.fr

Espace donateurs

Je suis libre de mes données avant de donner !

Comme dit l'adage, on n'est jamais mieux servi que par soi-même. C'est pourquoi, à partir du 1er juillet, sur son site internet, l'ODP proposera à ses donateurs un espace personnel et sécurisé dans lequel vous pourrez modifier vos coordonnées postales, consulter l'historique de vos dons, récupérer le duplicata de votre reçu fiscal et agir sur vos prélèvements automatiques.

Pour les personnes n'ayant pas internet, l'ODP reste à votre disposition par courrier ou par téléphone au 01.49.23.18.18 .
Pour rappel, l'ODP ne vend pas, n'échange pas et ne loue pas les coordonnées de ses donateurs à d'autres organismes.

Vos numéros d'urgence

112 : un même numéro pour tous les appels d'urgence

114 : numéro d'urgence pour les sourds et les malentendants



Contact

Pour obtenir des renseignements sur votre don, demandez **Alban Migeot de Baran** au 01.49.23.18.00
Pour en savoir plus sur les legs et l'assurance-vie, demandez **Sophie de Place** au 01.49.23.18.00
Directeur de Publication : Grégory Allione
Juin 2020 – ISSN 2609-0562



Œuvre des Pupilles Orphelins et Fonds d'entraide des Sapeurs-Pompiers de France
32 rue Bréguet - 75011 PARIS
Tél : 01.49.23.18.18
Mail : odp@pompiers.fr